



PLAN D'AFFECTATION DES ZONES

Echelle 1:5'000



ETAT OCTOBRE 2007
APRES MODIFICATIONS

Remarque : ce plan constitue un document de référence sans valeur légale. Seuls les originaux du plan d'affectation des zones et de ses modifications, déposés à la commune de Bossonnens, ont valeur légale.

Octobre 2007
0206-SYNTHES5000-121007-Fbe-pab

urbaplan

LEGENDE

Zones à bâtir

- zone de village
- zone de centre
- zone résidentielle à moyenne densité
- zone résidentielle à faible densité (secteurs A/B)
- zone mixte
- zone artisanale et industrielle
- zone d'intérêt général
- zone de ferme
- zone libre

Secteurs à prescriptions particulières

- Secteur soumis à plan d'aménagement de détail obligatoire (PAD)
- Secteur soumis à plan d'équipement de détail obligatoire (PED)
- Secteur à PAD approuvé par le Conseil d'Etat
- Numéro de secteur

Zones à non-bâtir

- Zone agricole
- Zone forestière

Éléments bâtis et non bâtis à protéger

- Arbres, haies, vergers et bosquets à conserver
- Objet figurant à l'inventaire de la maison rurale

Notations indicatives (recensements fédéraux et cantonaux)

- Limite et numéro de site naturel
- Site archéologique
- Chemin historique selon IVS
- Élément de paysage routier selon IVS
- Construction figurant au recensement de la maison rurale
- Zone "S" de protection des eaux (périmètre provisoire)

